

U N I V E R S I T E D E M O N C T O N

CONSEIL DES GOUVERNEURS

Réunion le samedi 19 avril 1975
Salon du Chancelier, Taillon

Etaient présents: Père Clément Cormier
Me Alfred Landry
M. Jean Cadieux
M. Helmut Schweiger
M. Médard Collette
M. Marcel Sormany
M. Docithée Mallet
Me Emery Brison
M. J. Patrice Blanchard
M. Jean-Claude LeBlanc
M. Yvon Ouellette
M. Camille Lang
M. Paul L. Bourque
M. George Urquhart
Madame Gilberte Jean
M. Jules Léger
M. Victor Ross
M. Alayn Noel
M. Paul-Emile Benoit
Père Louis-Marcel Daigle

1. OUVERTURE PAR LE PRESIDENT

Me Alfred Landry constate la régularité de la convocation et déclare l'assemblée ouverte. Il souhaite la bienvenue au nouveau membre, Madame Gilberte Jean.

2. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 21 FEVRIER 1975

Il est proposé par Marcel Sormany et appuyé par Jules Léger que le procès-verbal de la réunion du 21 février 1975 soit accepté moyennant la correction suivante: à la page 2, dernière ligne, enlever le mot ouest.

Adopté.

3. RATIFICATION DES PROCES-VERBAUX DES REUNIONS DU COMITE EXECUTIF

Il est proposé par Yvon Ouellette et appuyé par Jules Léger que les procès-verbaux des réunions du 8 et du 18 avril '75 soient ratifiés en modifiant celui du 18 avril comme suit:

à la page 1, Sciences juridiques - dernière ligne du dernier
paragraphe, on doit lire 1976.
à la page 2, on doit lire directeurs de départements au lieu de
chefs de départements.
à la page 6, le point 18 sera recomposé.

Adopté.

4. AFFAIRES DECOULANT DU PROCES-VERBAL

a - Fonds de dotation

A la réunion du Comité exécutif du 8 avril 1975, il a été proposé et appuyé:

- a) qu'un comité permanent aviseur du fonds de développement soit créé;
- b) que les membres dudit comité soient nommés par le Comité exécutif;

4. AFFAIRES DECOULANT DU PROCES-VERBAL (suite)

a - Fonds de dotation (suite)

et que les buts du comité soient:

- 1) concevoir et suggérer des moyens de solliciter des fonds de toutes les sources possibles;
- 2) de façon générale, aviser le Vice-recteur à l'administration sur toutes questions touchant les activités du Fonds de développement de l'Université de Moncton.

Il est proposé par Jules Léger et appuyé par Emery Brison que le Conseil des Gouverneurs accepte la recommandation du Comité exécutif concernant le Fonds de dotation.

Adopté.

b - Avis de motion: Article 46

Le Vice-recteur à l'enseignement avait été mandaté d'étudier cette question vu que les directeurs de départements avaient présenté un amendement à l'avis de motion présenté par Monsieur Schweiger à la réunion du Conseil des Gouverneurs du 25 octobre 1974.

Il est proposé par Victor Ross et appuyé par Jules Léger que le premier paragraphe de l'Article 46 des statuts soit annulé et remplacé par le texte suivant:

Article 46: Conseil de Faculté

--_Chaque faculté organisée possède un conseil de faculté composé du doyen, à titre de président, du vice-doyen, du secrétaire, des directeurs de département, du ou des sénateurs et d'un étudiant désigné par le conseil de la faculté. Il est loisible

Adopté.

c - Nouveaux programmes:

A la dernière réunion du Conseil des Gouverneurs, le Vice-recteur à l'administration, Monsieur Collette, avait demandé que l'on ne se prononce pas sur les nouveaux programmes puisqu'on n'avait pas de données sur le coût de ces programmes.

Maîtrise en biologie

Il est proposé par Jean Cadieux et appuyé par Emery Brison que le Conseil des Gouverneurs accepte le programme de maîtrise en biologie avec a maximum de trois étudiants par année, sujet à l'approbation de la Commission de l'enseignement supérieur des Maritimes.

Adopté.

Maîtrise en génie

Il est proposé par Jean Cadieux et appuyé par Paul Bourque que le programme de maîtrise en sciences appliquées soit différé d'une année.

Vote: Pour: 12 Contre: 2 Abst.: 1 Adopté.

4. AFFAIRES DECOULANT DU PROCES-VERBAL (suite)

c - Nouveaux programmes (suite)

Maîtrise en administration publique

Il est proposé par Jean-Claude LeBlanc et appuyé par Camille Lang que la question du programme de maîtrise en administration publique soit reportée à la prochaine réunion du Conseil des Gouverneurs et qu'entre temps, le Comité exécutif soit autorisé à entreprendre les démarches qui s'imposent auprès de la Commission de l'enseignement supérieur des Maritimes.

Adopté.

5. CORRESPONDANCE

Le Secrétaire général fit lecture d'une lettre de Madame Gilberte Jean indiquant son acceptation comme membre du Conseil des Gouverneurs.

- lecture d'une lettre signée par Roméo LeBlanc, étudiant à l'Université de Moncton, indiquant qu'il serait disponible à venir raconter son expérience personnelle relativement aux cours de droit (U.N.B.)

Il est proposé par Marcel Sormany et appuyé par Emery Brison que la 1^{ère} lettre soit mise dans le dossier et la 2^e lettre soit référée à Monsieur Schweiger qui a fait l'étude sur les sciences juridiques.

Adopté.

Me Emery Brison fait part d'une lettre provenant de Monsieur Alex LeBlanc, président du Club Régional des anciens, indiquant leur support au projet de l'Ecole de droit.

6. RAPPORT DU RECTEUR

Le Recteur, dans son rapport, énumère les raisons qui ont favorisé la tenue de cette réunion le samedi au lieu du vendredi comme prévue.

Monsieur Cadieux informe les membres que la Commission de l'enseignement supérieur des Maritimes se réunit lundi, 21 avril 1975.

Il notifie également les Gouverneurs que la fête des finissants a été avancée au 27 avril.

Le Recteur fait part aux membres du Congrès ACFAS qui aura lieu sur le campus au mois de mai.

Il est proposé par Alayn Noel et appuyé par Jean-Claude LeBlanc que le rapport du Recteur soit reçu.

Adopté.

7. RAPPORT DU VICE-RECTEUR A L'ENSEIGNEMENT

a) Nominations

Avec ratification du procès-verbal du Comité exécutif du 18 avril '75, les nominations suivantes ont été acceptées:

7. RAPPORT DU VICE-RECTEUR A L'ENSEIGNEMENT (suite)

a) Nominations (suite)

Doyens ou Directeurs:

Père Reno Desjardins	Directeur du Conseil de recherche Mandat de 5 ans.
M. Gérard Cormier	Directeur de l'Ecole des sciences sociales et du comportement Mandat de 5 ans.
M. Léonard LeBlanc	Doyen de la Faculté des sciences Mandat renouvelable d'année en année jusqu'à concurrence d'un plein terme.

Directeurs de départements:

M. Jean Daigle	Département d'histoire-géographie
M. Hervé Breau	Département d'administration
M. Louis Desaulniers	Département des arts visuels
M. Louis Lapierre	Département de biologie
M. Victorin Mallet	Département de chimie (renouvellement)
M. Léandre Desjardins	Département de psychologie

M. Jean-François Abgrall Département d'économie

Ces nominations entrent en vigueur le 1er juillet 1975. M.

Serge Robichaud Département d'art dramatique

Cette nomination entre en vigueur immédiatement.

b) Permanence d'emploi

La permanence d'emploi a été accordée à M. Bernard Emont.

c) Congé sans solde

Un congé sans solde pour un an a été accordé aux personnes suivantes: M. Réal Allard

M. Amédée LeBlanc

Un congé sans solde à partir du deuxième semestre de l'année universitaire '75-76 a été accordé aux personnes suivantes:

Soeur Pauline Landry

M. Denis Haché.

d) Bourse d'étude

Une bourse additionnelle de \$2,500 fut accordée à Madame Marie-Ange Bourque qui jouit déjà d'une bourse de l'Université.

e) Sciences juridiques

Après avoir entendu les commentaires des Gouverneurs qui favorisent l'établissement d'une Faculté de droit, il est proposé par Jean-Claude LeBlanc et appuyé par Emery Brison que l'Administration soit mandatée d'entreprendre immédiatement les démarches qui s'imposent en vue de la création, en septembre 1976, d'une Faculté de droit à l'Université de Moncton, et que la Commission de l'enseignement supérieur des Maritimes en soit avisée.

Adopté.

7. RAPPORT DU VICE-RECTEUR A L'ENSEIGNEMENT (suite)

f) Fonction publique

Le Vice-recteur à l'enseignement avise le Conseil des Gouverneurs que depuis le 1er avril 1975, un nouveau contrat entre l'Université et la Fonction publique est en vigueur.

Le principe du renouvellement annuel du contrat a été accepté et ceci jusqu'au 31 décembre 1978.

g) Nouvelle composition du Comité des programmes

Une modification à l'article 41 des statuts fut présentée comme avis de motion.

Que le Comité des programmes soit composé de personnes suivantes:

1. Le Vice-recteur à l'enseignement ou son délégué, à titre de président, ex officio.
2. Un représentant de chaque Faculté ou Ecole.
3. Un représentant de l'Extension de l'enseignement.
4. Un représentant des étudiants au niveau du 2e cycle.
5. Un représentant des Collèges affiliés.

Ces personnes sont nommées par le Sénat académique après recommandation des Facultés ou Ecoles, des Collèges affiliés, de l'Extension de l'enseignement et de la Fédération des étudiants de l'Université de Moncton.

h) Poste d'adjoint au directeur d'Ecole

Il est proposé par Jean Cadieux et appuyé par Jean-Claude LeBlanc que le Conseil des Gouverneurs accepte la création d'un poste d'adjoint au directeur d'Ecole lorsque l'Ecole répond à deux des critères suivants:

- 25 professeurs ou plus - 350 étudiants ou plus
- 5 départements ou plus.

Adopté.

8. RAPPORT DU VICE-RECTEUR A L'ADMINISTRATION

a) Collège de Bathurst

Le Vice-recteur à l'administration, M. Médard Collette, a soumis un sommaire de budget qui permettra l'enseignement des cours à l'extension au Collège de Bathurst pour l'année 1975-76.

b) Bons de commande (Service des achats)

Monsieur Collette fait rapport sur la question posée au Conseil des Gouverneurs du 21 février -"à savoir si les bons de commande provenant du Bureau des achats sont en langue anglaise et si le système de classement est en anglais ou en français".

Il explique la politique actuelle relativement aux bons de commande, au système de classement et la filière de référence.

Le Comité exécutif, à sa réunion du 8 avril '75, a adopté la proposition suivante: "que de façon générale, on s'adresse en français aux fournisseurs de la région".

8. RAPPORT DU VICE-RECTEUR A L'ADMINISTRATION (suite)

c) Négociations

Le Vice-recteur à l'administration informe les Gouverneurs que les négociations se poursuivent encore avec les professeurs et qu'une première réunion a eu lieu avec le personnel syndiqué.

d) Edifice d'éducation physique

Selon Monsieur Collette, le travail sur l'édifice d'éducation physique avance bien. La plupart des contrats ont été accordés.

e) Exonération de frais de scolarité - membres du C. des G.

Le Comité exécutif demande que cette question soit reportée jusqu'après les applications du rapport du Comité LeBel.

f) Signatures autorisées

Il est suggéré que:

A - Les personnes autorisées à signer les effets de banque soient:

- 1 - Le Recteur et le Vice-recteur à l'administration; ou
- 2 - Le Recteur et le Directeur du Service de finances ou le comptable en chef; ou
- 3 - Le Vice-recteur à l'administration et le Directeur du Service des finances ou le comptable en chef.

B - Le gérant de la Librairie Acadienne soit autorisé à signer avec l'un des quatre officiers énumérés ci-haut, les effets de banque émis au nom de "La Librairie Acadienne".

C - A l'exception de "Compte de salaire", deux signatures sont requises sur tous les effets de banque.

Il est proposé par Jean-Claude LeBlanc et appuyé par Marcel Sormany que le rapport du Vice-recteur à l'administration soit reçu.

Adopté.

9. DIVERS

Mandats des membres du Conseil des Gouverneurs

Me Landry fait remarquer que le mandat de plusieurs membres du Conseil des Gouverneurs expire le 30 juin 1975. Il demande au Secrétaire général d'écrire aux autorités concernées les avisant à cet effet.

Puisque les deux membres nommés par le Conseil des Gouverneurs terminent aussi leur mandat, il est proposé par Marcel Sormany et appuyé par Paul Bourque que le mandat de Madame Gilberte Jean et de M. George Urquhart soit renouvelé. Ceci pour un mandat de 2 ans effectif le 1er juillet 1975.

Adopté.

10. AJOURNEMENT

L'ajournement est proposé par Alayn Noel et appuyé par Emery Brison.

Adopté.

(Signé) Me Alfred Landry, président

(Signé) Louis-Marcel Daigle, secrétaire